

Le public

Le fonds John Holmes

Les citoyens sont invités à proposer des projets pertinents se rapportant à l'élaboration de la politique et aux propositions de politique. Les critères qui encadrent l'approbation d'une aide du fonds John Holmes pour des propositions du public sont les suivants :

- pertinence de la politique (les projets doivent enrichir et faire avancer le débat sur la politique étrangère du Canada et les besoins en matière de politique étrangère),
- participation de jeunes (comme documentalistes, stagiaires, participants, rapporteurs),
- collaboration entre particuliers et institutions, et entre le milieu universitaire et les ONG.

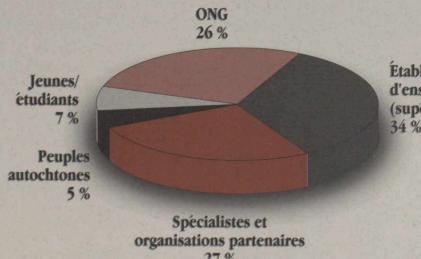
Le financement est plafonné à 20 000 \$ pour les grands projets et à 10 000 \$ pour les études plus modestes et les tables rondes.

Un comité chargé des projets (Centre, Ministère, cabinet du Ministre) passe r'egulièrement en revue les propositions du public et présente des recommandations pour approbation par le Ministre.

Etant donné les contraintes de temps et la diminution des ressources mises à la disposition des universitaires et des ONG, on fait tous les efforts pour encourager les participants et faire preuve de convivialité. Il n'y a pas de formulaire officiel de demande ni de liste de vérification des projets du style CRSH. Les propositions de projet peuvent être brèves et énoncer clairement seulement le rapport avec la politique, les objectifs, l'organisation et les participants du projet. Peu de propositions de projet ont été rejetées cette année. Des efforts sont faits pour discuter d'améliorations des propositions avec leurs auteurs, avant la présentation de ces propositions au comité chargé des projets.

La date limite pour l'achèvement de tous les projets est la fin de l'exercice financier du gouvernement, soit le 31 mars.

Partenaires



Etablissements d'enseignement (supérieur) 34 %

27 %

